



## RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION PAR LES ETATS PARTIES

(conformément au paragraphe 169 des *Orientations*)

### Parc National des Oiseaux du Djoudj (Sénégal) (N25)

#### 1. Résumé analytique du rapport

Lors de sa 45<sup>ème</sup> session, le Comité du Patrimoine mondial de l'Humanité a examiné l'état de conservation du Parc National des Oiseaux du Djoudj et émis des recommandations à travers « la décision : 45 COM 7B.8 ». La présente lettre apporte des réponses précises à toutes les interpellations et au-delà, donne un aperçu global de l'état de conservation du bien.

#### 2. Réponse de l'État partie à la décision du Comité du patrimoine mondial

L'avancée du front agricole en zone périphérique a suscité des inquiétudes liées à l'intégrité du parc et aux risques de pollution des eaux. Cependant, de nombreux efforts ont été déployés pour contenir et dissiper cette menace. Les exploitants installés sur l'emprise de la zone tampon ont été déguerpis à la suite d'une réactualisation de la base cartographique et les limites du parc correspondant aux limites extérieures de sa zone tampon sont désormais matérialisées. Les agro-industriels installés dans la périphérie disposent d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) avec un protocole de suivi signé avec le gestionnaire du parc.

Dans le cadre du suivi écologique, la participation au décompte international des oiseaux d'eau le 15 janvier de chaque année est effective. S'y ajoute le suivi mensuel des oiseaux d'eau, qui est une mission régaliennne effectuée par des équipes mixtes composées des agents et des écogardes pour avoir une idée sur la dynamique spatio-temporelle des espèces et actualiser le répertoire des espèces présentes dans le parc. Les résultats ainsi obtenus en termes de distribution dans le temps et dans l'espace sont encourageants et révèlent une bonne restauration des services écosystémiques dans les zones dégradées à travers les activités d'aménagement et le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes dans les zones de frayère de reproduction et de nurserie tel que prévu dans le Plan de gestion. Le suivi écologique est une activité régaliennne inscrite comme axe prioritaire dans les outils de planification. Il concerne particulièrement les oiseaux d'eau et se fait le 15 de chaque mois durant toute l'année par les agents, les écogardes et autres personnes ressources. Durant l'année 2023, le cumul des effectifs observés s'élève à 2 205 916 individus pour un total de 105 espèces.

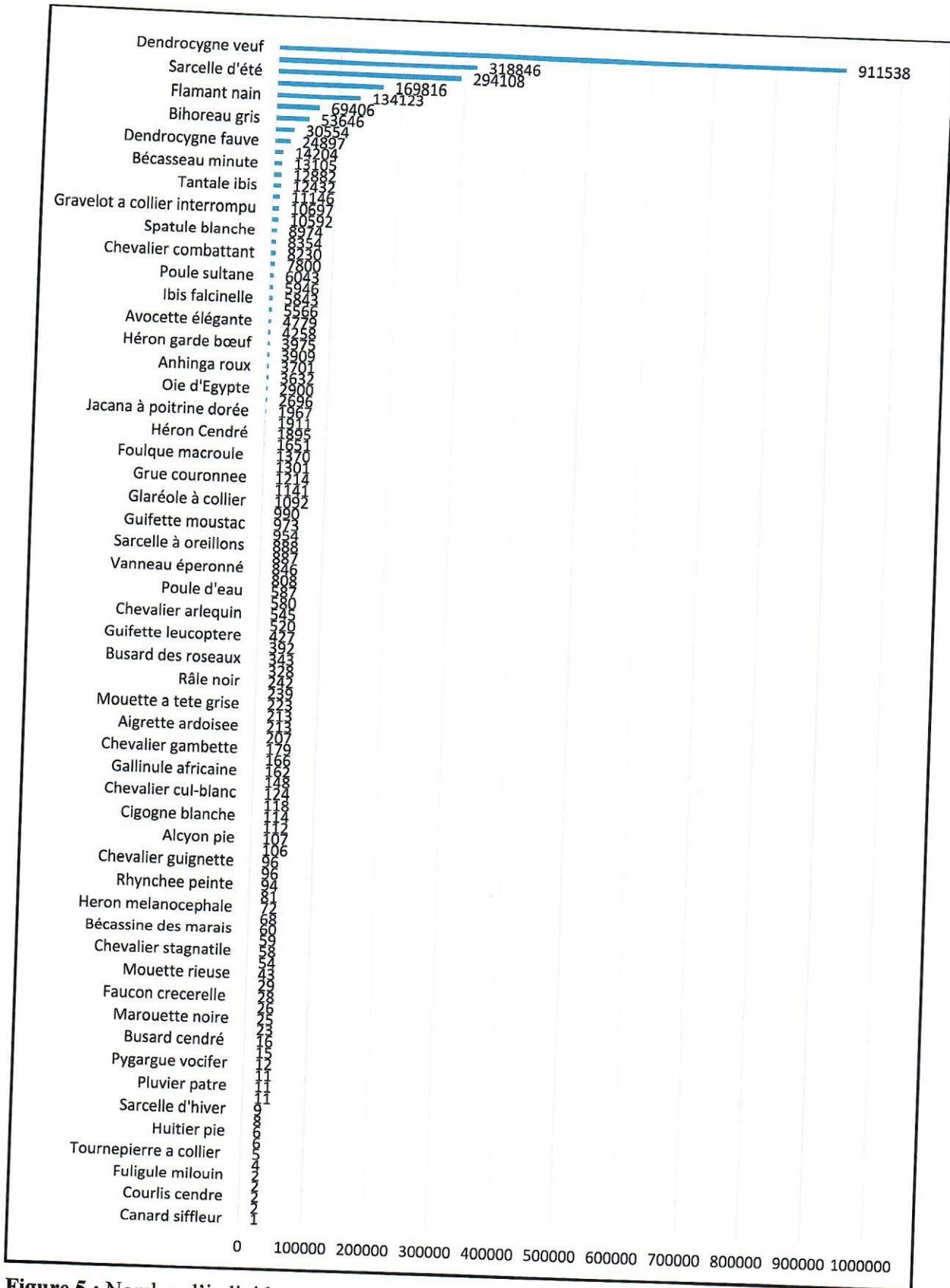


Figure 5 : Nombre d'individu par espèce durant l'année 2023

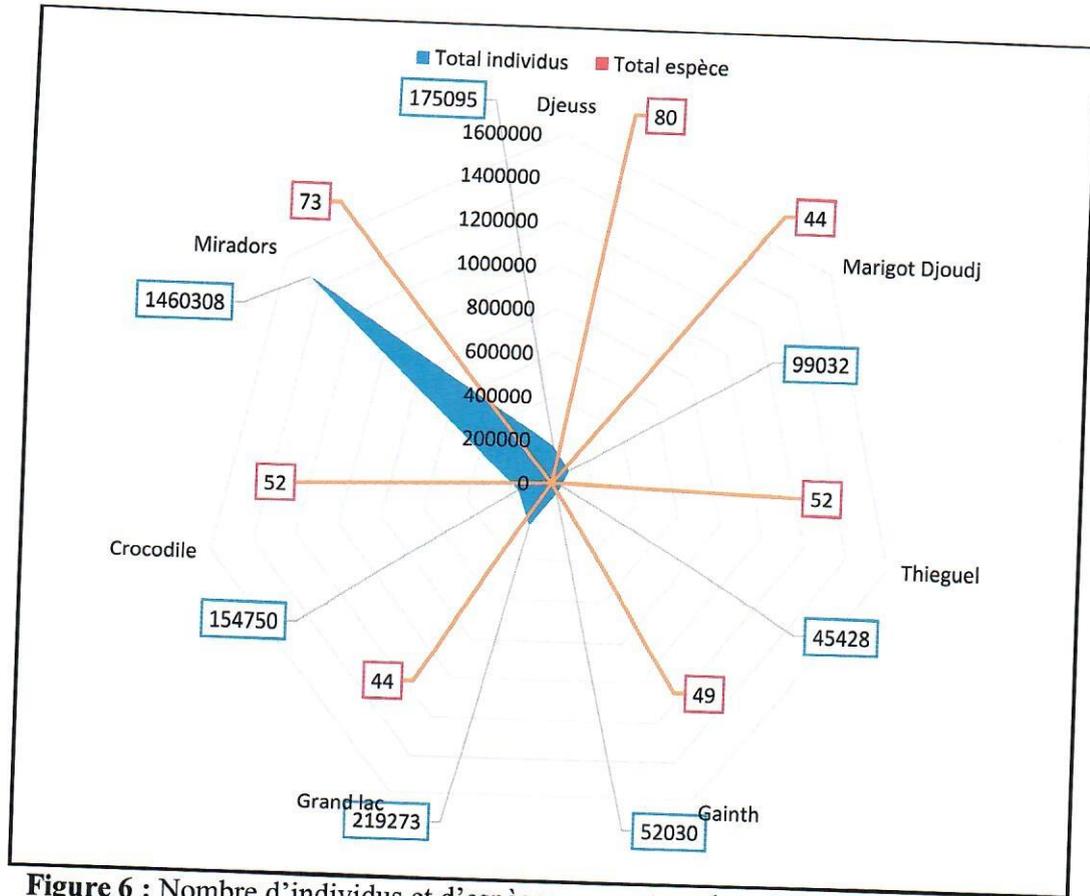


Figure 6 : Nombre d'individus et d'espèces par secteur dans le Bien

Cette analyse sectorielle montre la répartition du nombre d'espèces et des effectifs dans le parc durant l'année 2023. En termes diversité spécifique, le secteur de Djeuss reste le plus riche avec 80 espèces d'oiseaux d'eau suivi du secteur des Miradors (73) et des secteurs de Thieguel et Crocodile avec pour chacun 52 espèces, de Gainth avec 49 espèces en fin Grand Lac et Marigot du Djoudj ferment la marche avec pour chacun 44 espèces.

Du point de vue des effectifs, le secteur de Djeuss accueille la plus grande partie de l'effectif des oiseaux avec 1 460 308 individus suivi des secteurs de Grand lac avec 219 273 individus, de Djeuss avec 175 095 individus, de Crocodile avec 154 750 individus, de Marigot du Djoudj avec 99 032 individus, de Gainth avec 52 030 individus et Thieguel vient en dernière position avec 45 428 individus.

L'expérience a démontré que la plupart des perturbations constatées dans le parc sont inhérents à l'externalité des actions de développement entreprises de l'extérieur. Ceci implique la nécessité de prendre en compte la composante socioéconomique, d'où la pertinence de la réserve de biosphère transfrontalière du Delta du Fleuve Sénégal dont le PNOD est un des noyaux centraux. Ainsi pour mieux assumer ses fonctions de conservation *in situ* de la

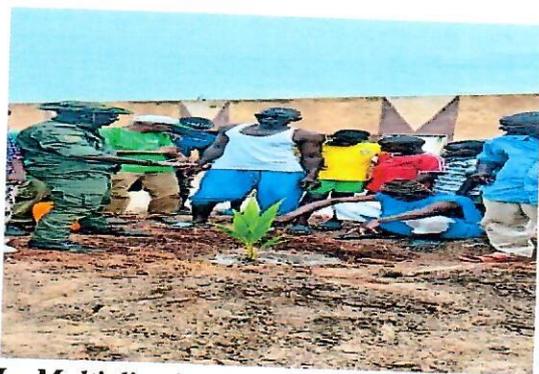
biodiversité, la DPN en collaboration avec les partenaires techniques et financiers développe une approche globale pour mieux faire face aux menaces et pressions.

Des activités de valorisation visent essentiellement l'autonomisation des acteurs vivant à la périphérie du parc. Il s'agit particulièrement des activités de valorisation des potentialités écotouristiques visant le partage équitable des retombées de la conservation du bien. En 2023, le bilan se présente comme suit :

	synthèse		
	Recettes	Dépenses	Bénéfices
Campement	14861600	8002350	6859250
Pirogues	9606000	4838500	4767500
Fonctionnement	0	1310000	-1310000
<b>Total</b>	<b>24467600</b>	<b>14150850</b>	<b>10316750</b>

Pour la campagne 2022-2023, le chiffre s'affaires s'élève à Vingt-quatre millions quatre cent soixante-sept mille six cent F CFA (**24 467 600 FCFA**) pour un bénéfice net de Dix millions trois cent-seize mille sept cent-cinquante F CFA (**10 316 750 FCFA**)

Des activités de restauration des écosystèmes dégradés dans les zones de terroir ont été menées. Il s'agit du reboisement dans les villages : Débit, Tiguet, Diadiam2 et Diadiam1 / Conservateur et Ecogardes. Pour un total de 17000 plants toutes espèces confondues, 750 ménages ont bénéficié et un cumul de 12 ha planté dans au niveau des casiers agricoles et dans les vergers. Environ 10 écoles primaires, 1 infirmerie et 5 mosquées ont bénéficié des ombragées pour les besoins d'embellissement et de protection.



### ***La Multiplication des projets agro-industriels***

#### ***a. Réalisation préalable d'une Etude Environnementale (EIES et EIS) avant la mise en œuvre d'un projet agricole***

La périphérie du Bien est occupée par endroits par des agro-industriels qui mènent des activités agricoles. Cependant, certains comme la Compagnie Agricole de Saint-Louis (CASL) disposent

d'une Etude d'Impact Environnementale et Sociale. Un protocole est dument signé avec le parc dans le cadre du RSE pour appui à l'effort de conservation.

### **b. Mesures urgentes pour intercepter les flux de polluants et dépollution des eaux**

Les exploitations agricoles autour du parc s'inscrivent dans un programme d'autosuffisance alimentaire (PSE). Cependant, l'Etat partie s'efforce au maximum d'allier les objectifs de développement à la conservation du Parc. C'est pourquoi, conformément au code de l'environnement, les agro-industriels tels que CASL et le projet Boucle du riz ont procédé à une étude d'impact.

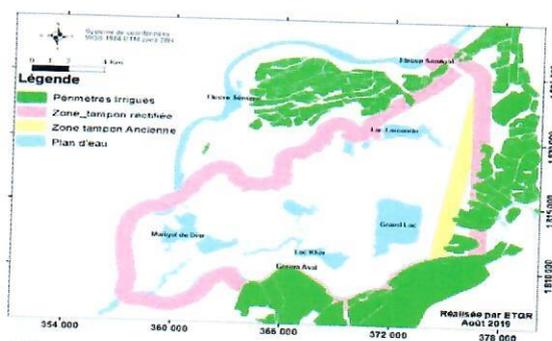
Les autres privés qui exploitent les alentours du parc sont encadrés par la SAED avec une division environnement qui prévoit des mesures d'atténuations :

- Evacuer les effluents de drainage en aval du barrage de Diama ;
- Accompagner le parc pour l'évacuation des effluents agricoles (Maintenance et gestion ouvrages hydrauliques de l'embarcadère et du crocodile)
- Renforcer l'intercommunalité dans le cadre de la gestion intégrée de la base cartographique et de la matérialisation des limites physiques du parc pour éviter tout risque d'empiètement dans la zone tampon.

Des études ont été réalisées pour de déterminer les zones d'empiètements dans la zone tampon et cartographier les propriétaires. Leurs superficies et les flux d'effluents agricoles vers le noyau central du parc. En effet, c'est à la suite de cela que le Grand-Duché du Luxembourg a financé la réalisation d'une digue-canal ceinturant le parc sur une distance 36 km. Cet ouvrage hydraulique a été conçu sur les limites du parc notamment sur ses parties Est et Nord au niveau des zones de rejet des eaux de drainage des périmètres rizicoles (voir ligne rouge de la Fig 1). La réalisation de la digue-canal a pour objectif de déterminer et de matérialiser les limites du parc et de sa zone tampon, sur la base de l'application stricte du décret N°71-411 du 14 octobre 1971 portant création du parc et de sa zone tampon. Après cette opération, le bornage a été effectué avec un intervalle de 1 km entre les bornes (Figure 2).



**Figure 2: matérialisation des bornes de délimitation**



**Figure 1 : Carte du parc actualisée des limites**

**c. Gestion des effluents agricoles :**

Le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg a répondu favorablement à la sollicitation qui lui a été faite en 2019 et a débloqué des moyens conséquents (près d'un million d'euros) pour trouver une solution appropriée à ce problème. Un canal d'une longueur de 36 Km a été creusé en période sèche 2020 (mai à juillet) en amont du bassin versant. Pour dévier les rejets agricoles en direction du Parc

Les modalités de création de ce canal ont été, au préalable, discutées avec le Centre du Patrimoine mondial et il a été retenu que la digue, issue des matériaux de creusement, ne devait pas se voir dans le paysage. Elle a donc été réduite à une butte continue pouvant, le cas échéant, être utilisée à des fins de surveillance du site. A partir de juillet 2020, plus aucune eau polluée en provenance des rizières ne peut entrer dans le bien qui est désormais à l'abri des intrants risquant de favoriser la végétation envahissante. Ce canal de récupération des eaux de drainage situé dans le secteur de flamant a été nettoyé en juillet 2023 sur une longueur de 1,5 à 2 km pour dégager les végétations qui s'y développent ainsi que les bancs de sable. Durant 5 jours populations et agents se sont mobilisés pour redonner à l'ouvrage sa fonction initiale de collecte des effluents agricoles dans la zone de flamant jugée plus exposée. Avec cette digue et ce canal, plus aucune eau polluée ne peut désormais entrer dans le PNOD, ce qui le met à l'abri des agressions extérieures.

Ce canal de récupération a été nettoyé et entretenu sur une longueur de 1,5 à 2 km. Durant 5 jours populations et agents se sont mobilisés pour redonner à l'ouvrage sa fonction initiale de collecte des effluents agricoles dans la zone de flamant jugée plus exposée.



- *Figure 3: le canal de récupération des eaux de drainage bien nettoyé et rendu fonctionnel*

Un suivi régulier sur les paramètres physico-chimiques est désormais effectué sur l'année pour avoir une idée sur la qualité des eaux. Les moyennes se présentent comme suit (cf. Tableau 1)

**Tableau 1: Moyenne des données annuelles sur les paramètres physico-chimiques des eaux**

Secteurs	Embarcadère	Gorom	Petit Djoudj	Thieguel
Ph	7,27	5,55	6,73	4,24
Température (°c)	27,43	20,74	25,55	19,18
OD : oxygène dissout mg/l	3,38	0,34	0,07	0,02
CE en us/cm	588,55	58,86	11,77	3,92
Taux salinité dissout (tsd) mg/l	327,66	32,77	6,55	2,18
Salinité psu	0,26	0,03	0,01	0,00

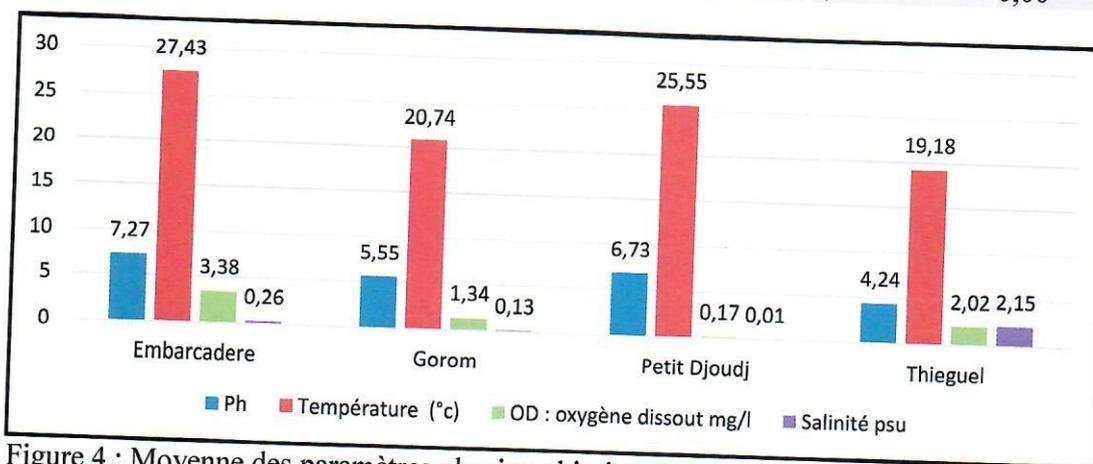


Figure 4 : Moyenne des paramètres physico-chimiques par secteur

Le suivi des paramètres physico-chimiques est effectué le 15 de chaque mois et durant toute l'année dans les plans d'eau à des endroits stratégiques à l'intérieur du parc comme (Embarcadère, Gorom, Petit Djoudj et Thieguel).

- La température de l'eau varie entre 19,18 et 27,43°C sur tous les sites ;
- La salinité est relativement élevée au niveau du secteur de Thieguel avec (2,15) et plus faible au niveau du Petit Djoudj (0,01)
- L'oxygène dissout est plus important à l'Embarcadère avec 3,38 mg/l, suivi de Thieguel avec 2,02 mg/l et faible au niveau du Gorom avec 0,13 mg/l.
- Le Ph est compris entre 4,24 et 7,27. Il est neutre à l'Embarcadère mais acide pour le reste des trois secteurs

#### d. Lutte contre la prolifération des espèces envahissantes

La gouvernance partagée est l'approche mise en œuvre pour la gestion du bien se traduit par une étroite collaboration avec les parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des outils de planification (Plan d'aménagement et de Gestion, Plan de Travail Annuel, etc.) et une appropriation du bien par les communautés.

Avec l'ouverture des ouvrages d'alimentation en eau du parc depuis le 25 juillet 2023, vu l'évolution des espèces envahissantes, sous la conduite du Conservateur, des équipes ont été déployées pour le nettoyage du plan d'eau avant qu'il ne soit trop tard. C'est une intervention manuelle qui consiste à sélectionner les quelques mauvaises herbes disséminées par ci par là et les déposer hors des plans d'eau.



L'aménagement du secteur de Gainth consiste à enlever *les tamarix sénégaleensis* qui avaient tendance à coloniser le secteur. A partir du mirador Tantale vers l'est, une bande de **200 mètres** de large et une longueur de **900 mètres**, soit une surface de 18ha a été totalement dégagée pour donner aux canards un espace potentiellement favorable pour leur survie. Le canal de récupération des eaux de drainage dans le secteur de flamant a été également nettoyé sur une longueur de 1,5 à 2 km. Durant 5 jours populations et agents se sont mobilisés pour redonner à l'ouvrage sa fonction initiale de collecte des effluents agricoles dans la zone de flamant jugée plus exposée.



Le curage du canal de Crocodile et le nettoyage de l'axe hydraulique consiste à enlever le Typha et curer le canal en proie à un ensablement avancé. Il s'agit ici de relier l'ouvrage hydraulique à la héronnière. Ainsi, un transect de 7 kilomètre a été réalisé grâce à l'appui du projet OMPO.



Un rapport a été fourni pour mentionner les détails des opérations réalisées avec le financement UNESCO fondé sur les fonds norvégiens, qui ont considérablement amélioré la circulation de l'eau dans et entre les marigots.

De plus, afin de garantir que les agents et des personnes extérieures PNOD soient à mesure de repérer de nouvelles espèces végétales à caractère envahissant, une plaquette de présentation des principales espèces a été rédigée et mise à disposition

### **3. Mesures de gestion de surveillance et mise en œuvre des Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) autour du bien**

L'Etat partie poursuit la surveillance de routine qui est une de ses missions régaliennes. En 2020, les statistiques font état de deux (02) braconniers appréhendés ; cent vingt-six (126) filets de pêche et quatorze (14) palangres saisis. Ces résultats issus des différentes missions de surveillance sont renforcés avec l'acquisition de deux drones qui ont permis d'être plus précis dans les interventions.



**Figure 4 : Détection de la présence de braconniers dans le parc grâce au drone**

Dans le souci d'une lutte efficace contre les pressions et menaces, le conservateur du parc a contribué à la mise en œuvre du POAS aux côtés des collectivités territoriales et avec le respect strict des indications prescrites pour la prise en compte des limites authentiques du parc.

## Résumé des activités de surveillance pour lutter contre les pressions anthropiques

Activités	Résultats
<p>Une mission de patrouille dans le parc, par les éléments du PC et les écogarde</p>	<p>04 braconniers appréhendés, 40 filets à hameçon ; 01 braconnier appréhendé, 01 pirogue, 05 sacs de poisson, 04 filets à hameçon, 40 filets a maille.</p>
	
<p>Conservateur et éléments (ndouth et Flamant) ; Conservateur, éléments PC, poste flamant et écogardes ; Nichoir/ Adjoint et éléments PC</p>	<p>-800 têtes de bœufs mises hors du par et mises en fourrière :</p>
	
<p>Patrouille dans le marigot Djoudj-Gainth / Adjoint et Eléments PC</p>	<p>berger appréhendé, 18 filets à maille, 5 filets à hameçon et 130kg de poisson saisis.</p>
<p>Aménagement canal crocodile et secteur Gainth</p>	<p>2 braconniers appréhendés, 4 filets à mailles et 2 à hameçon détruits et 50kg de poisson frais</p>
	
<p>Patrouille secteur crocodile</p>	<p>15 filets à maille, 03 filets à hameçon et 03 filets à piège saisis et brûlés.</p>
	
<p>Patrouille Dans la zone est du parc / les éléments du PC</p>	<p>4 braconniers en fuite, 13 filets à hameçon, 15 kg de riz, 2 bassines.</p>
	
<p>Patrouille dans les secteurs de Khoyoye et Thieguel</p>	<p>02 braconniers appréhendés, 40 filets a maille, 30 kg de poisson frais, 15 kg de poisson séchés ont été saisis.</p>
<p>-Sensibilisation et éducation environnementale a Diadim3, thèmes : le braconnage (pêche illicite) pour les</p>	<p>Les participants ont magnifié les thèmes abordés par l'Adjoint du Conservateur et les écogardes.</p>

acteurs locaux et gestion des ordures à l'école ;  
- Sensibilisation et éducation environnementale, thèmes : utilisation des pesticides pour les acteurs locaux et gestion des ordures à l'école



Atelier sur l'évaluation du PNOD par l'outil IMET

Célébration de la deuxième journée des oiseaux migrateurs, thème : eau et son impact sur la vie des oiseaux migrateurs.



L'évaluation a été parfaite et les résultats sont similaires par rapport à la première évaluation en 2020. Mais les résultats définitifs nous parviendront sous peu de temps.

L'objectif de cette deuxième journée est de partager avec le public (les acteurs locaux, la population périphérique, surtout les étudiants) l'importance des oiseaux migrateurs dans le monde et en particulier dans le parc de Djoudj. Mais aussi de montrer l'impact de l'eau dans la vie de ces oiseaux migrateurs.



Patrouille dans le Gorom, un bras du fleuve Sénégal situé dans la zone tampon du côté de Diadème 3

Bilan : 05 filets de pêche à petites mailles, 01 filet à grande maille, 01 moto et 03 pêcheurs ont été appréhendés.



-Réunion de sensibilisation animée par les agents du PNOD et les écogardes :  
- Thème : émigration clandestine ;  
- Education environnementale à l'école Débit-Tiguet thème : les maladies zoonotiques (les zoonoses) ;  
- Réunion de sensibilisation dans les écoles animée par les agents du PNOD et les écogardes à Diadème 2, thème : gestion des eaux de drainage issues des activités agricoles ;  
- éducation environnementale à l'école Diadème 2 sur le thème: importance du reboisement pour la restauration des écosystèmes dégradés en zone de terroir.

Les élèves et les acteurs de développement ont été bien sensibilisés.



Patrouille de routine dans le secteur de crocodile avec les éléments du poste.

Bilan : trois braconniers. 02 motos, 250 kg de poissons frais mis à disposition de la maison d'arrêt et de correction de Saint Louis, 03 filets à petites mailles.

Patrouille de routine dans le secteur du Khar avec les éléments de la base arrière.

Bilan : 02 braconniers appréhendés et un rouleau de filets à hameçon saisis et détruits.

Patrouille de surveillance, secteur Khar, éléments PC conduit par l'Adjoint.

Bilan : un campement détruit et 02 filets à petites mailles saisis.



And

#### **4. Surveillance des impacts de la grippe aviaire sur la VUE :**

Un comité régional One Health est mis en place sous le leadership du gouverneur de région pour accompagner les initiatives de prise en charge des plans de riposte en cas de zoonose. Tous les services techniques de la région de Saint Louis interagissent de façon multisectorielle pour une maîtrise rapide des foyers comme ce fut le cas en 2022 au PNOD au parc national de la langue de barbarie. Conscient des impacts de la grippe aviaire sur le bien, l'Etat partie s'engage à appliquer les orientations issues des conclusions du groupe de travail scientifique sur la grippe aviaire. Pour l'année 2023, aucun foyer n'a été constaté dans le Parc.

#### **Conclusion**

Au vu des efforts consentis par l'Etat et par les parties prenantes pour le relever les défis de conservation du parc national des oiseaux du Djoudj, force est de dire que le bien nécessite une attention particulière et une bonne implication des partenaires techniques et financiers pour sauvegarder sa valeur universelle exceptionnelle. La bonne gouvernance basée sur l'inclusion et la participation sont des gages de succès du plan d'aménagement et de gestion en cours. La pluridisciplinarité de l'équipe technique et la diversité des thématiques de sensibilisation et de renforcement de capacité des acteurs (agents et ecogardes ; communautés) ont beaucoup facilité une bonne prise en charge des pressions et menaces sur les écosystèmes malgré nos maigres moyens. Toutes fois, il convient de rappeler que nous devons redoubler d'effort dans des domaines spécifiques comme :

- la recherche scientifique pour une éradication complète de la végétation flottante ;
- La diversification des sources de revenu pour les communautés riveraines à travers des AGR visant ainsi à réduire significativement la pression sur les ressources pour des besoins de survie ;
- La formation des agents sur l'exploitation des données obtenues à partir des drones et en cartographie;
- Le renforcement des ecogardes en entrepreneuriat et en technique de guidage ;
- La densification des bornes pour une meilleure visibilité des limites physiques du bien ;
- La prise en compte de la dimension transfrontalière et de toutes activités menées en zones périphériques pour éviter des externalités négatives sur la biodiversité dans le Parc ;
- L'amélioration des infrastructures (pistes d'accès, poste de garde) et le renforcement de la logistique pour une meilleure efficacité des équipes d'intervention

#### **Accès public au rapport sur l'état de conservation**

